

AMAP des Weppes

Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne

22, rue Roger-Salengro 59496 Hantay

Site internet : www.amapdesweppes.fr

Contact : contact@amapdesweppes.fr

Association loi 1901 - n°W595010419

AMAP des Weppes



Pour le bien être de la Terre
et des Hommes

CONTRAT D'ENGAGEMENT SAISON 2019 / 2020 "VIANDE DE PORC"

Le présent contrat définit, conformément à la Charte des Amaps, aux statuts et règles de fonctionnement de l'AMAP des Weppes, les engagements de l'amapien et de l'éleveur, les modalités de fourniture des colis de viande de porc certifiée biologique par Ecocert FR BIO 01, les modalités de livraison et de paiement. Il démarre le 1^{er} octobre 2019 et prend fin le 30 septembre 2020.

Le présent contrat est passé entre :

- **L'Éleveur Partenaire : Jean Louis ROTA**
Adresse : 46 rue principale 62390 AUBROMETZ
Mel : lou8819@gmail.com Téléphone : 06 88 19 60 70

et

- **L'Amapien :**

Adresse :

Mel :

Téléphone :



1 - Engagements de l'amapien :

- Soutenir la ferme de JL ROTA en pré-finançant la production par le paiement des colis à la signature du contrat.
- Récupérer son colis de viande aux lieux, dates et heures mentionnées.
- En cas d'absence ou de rupture du contrat s'engager à trouver un remplaçant.

2 - Engagements de l'éleveur :

- Livrer des produits biologiques de qualité, respectant les règles de l'agriculture paysanne.
- Livrer les colis aux lieux, mois et heures mentionnés.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

3 - Engagements communs :

- Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité d'élevage. En cas d'aléa (maladies, décès, problème d'abattage, ...) les conditions de partage de celui-ci seront définies lors d'une réunion spécifique avec les amapiens souscripteurs, le(s) référent(s), et l'éleveur.
- Informer le bureau de l'AMAP des soucis rencontrés.
- Respecter les principes et engagements de la charte des Amaps.
- Faire un point annuel sur le partenariat et ses évolutions possibles.

4 - Lieux, dates et horaires des livraisons

Le présent contrat porte sur 4 livraisons pour la période d'octobre 2019 à septembre 2020. Les mois prévisionnels de livraison sont : décembre 2019, mars, juin et septembre 2020. Les dates exactes seront précisées par l'éleveur au moins 15 jours avant la livraison. Elles auront lieu :

À Lille : les mardis de 18h00 à 19h30 à la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités) - 23, rue Gosselet.

À Hantay : les vendredis de 18h00 à 19h30 au siège social de l'Amap - 22, Rue Roger-Salengro.

5 - Les colis de viande et la charcuterie de porc piétrain/landrace

La viande et la charcuterie (sans nitrite, ni gluten, ni colorants ni arômes) sont emballées sous vide, prêtes à être consommées ou congelées (DLC de 12 jours environ sauf chipolatas, chair et abats). Les autres produits transformés sont en verrine (conserves). Après la livraison, chaque amapien est responsable du maintien de la chaîne du froid de son colis. L'éleveur ne pouvant pas réaliser des colis au gramme près, un ajustement sera fait sur l'ensemble des colis afin que chaque amapien reçoive au minimum le poids payé.

AMAP des Weppes

Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne

22, rue Roger-Salengro 59496 Hantay

Site internet : www.amapdesweppes.fr

Contact : contact@amapdesweppes.fr

Association loi 1901 - n°W595010419

AMAP des Weppes



Pour le bien être de la Terre
et des Hommes

Les colis de viande

- **Petit viande (3,5 Kgs), 49 €** : 1 rouelle 1.5Kg - 2 côtes - 1 paquet de saucisses - 500g de chair à saucisses.
- **Moyen viande (5 Kgs), 64 €** : 1 rouelle 2Kg - 4 côtes - 500g de travers - 1 paquet de saucisses - 500g de chair à saucisses - 250g d'abats si disponibles (foie, cœur, rognons, langue, cervelle, joues).
- **Grand viande (10 Kgs), 120 €** : 2 rouelles - 1 rôti ficelé - 6 côtes (échines et premières) - 1 jambette - 6 tranches de travers - 1,5Kg de chair à saucisses - 12 à 18 saucisses - 250g d'abats (foie, cœur, rognons, langue, cervelle).
- **Petit Barbecue (3,5 Kgs)** : 1 rouelle - 1kg à 1,5kg de chipo nature et aux herbes - 2 à 4 côtes - Travers de porc si dispo
- **Moyen Barbecue (5 Kgs)** : 1 petite rouelle - 500g d'escalopes - 750g de chipolatas nature - 750g de chipolatas aux herbes - 750g de travers à griller - 4 côtes.
- **Grand Barbecue (10 Kgs)** : 2 petites rouelles - 1Kg d'escalopes - 1Kg de chipolatas nature - 1Kg de chipolatas aux herbes - 1Kg de travers à griller - 8 côtes - 250g d'abats.

PRÉCISEZ VOS ABATS PRÉFÉRÉS :

Les colis barbecue seront livrés uniquement en juin.

Le colis de charcuterie, 18 €/kg

Livraison unique en décembre, vous aurez un mélange de jambon blanc, saucisson à l'ail, pâté de viande et de campagne, rôti cuit, poitrine fumée, bacon,...

Les conserves

Elles sont cuisinées sans nitrite, ni gluten, ni colorants, ni arômes, avec une DLUO en 2021. La terrine est produite par la SAS DREUILLET à RUE et la verrine est consignée. Le sauté, labellisé bio, est produit par « Les naturelles du Haut Pays » à CREQUY.

Choix du colis et des conserves:

	Type	Décembre 2019		Mars 2020		Juin 2020		Sept 2020	
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
COLIS	Viande : kgs								
	Charcuterie			■	■	■	■	■	■
CONSERVES	Terrine de viande de porc 270 grs	5,5 €							
	Sauté de porc à la bière 750 grs	14 €							
TOTAL en €									

Filet mignon et saucisson

Possibilité de commander du filet mignon à **29 €/kg** (environ 500/600grs), et des saucissons à **5 €/pièce** (environ 150 grs) livrés sous réserve de disponibilité, paiement à la livraison.

	Décembre 2019	Mars 2020	Juin 2020	Septembre 2020
Filet mignon Nbre de pièces				
Saucissons Nbre de pièces				

6 - Modalités de paiement

Le montant du contrat s'élève à : €. Le règlement se fait, à la signature, en **4 chèques** qui seront encaissés 15 jours après la livraison. Émettre les chèques à l'ordre de Jean Louis ROTA

Fait à : le :

Nom et signature :
l'Éleveur

l'Amapien

un Membre du bureau